

# Appel de projets

Soutien financier aux initiatives concertées en persévérance scolaire et réussite éducative 2024-2025

Aide-mémoire

## Quoi?

Le CREVALE soutient financièrement la réalisation de nouveaux projets ou la consolidation et le développement de projets concertés favorisant un meilleur rendement scolaire et un plus grand engagement du/de la participant.e dans sa réussite éducative. Les projets doivent aussi contribuer à réduire les inégalités en venant en aide prioritairement aux jeunes en situation de vulnérabilité.



## Qui?

Un (1) demandeur (OBNL ayant un NEQ valide, les municipalités, les MRC, les écoles, les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement collégial et les universités)

+

Minimum d'un (1) partenaire scolaire concerté impliqué

+

Des partenaires intersectoriels complémentaires (fortement encouragé)

## Comment?

À l'exception des projets estivaux, le CREVALE souhaite **prioriser les projets collectifs** issus des comités locaux dédiés à la réussite éducative et des tables de concertation jeunesse dont le nom figure en annexe du guide.

Le soutien financier à la réalisation de nouveaux projets ou à la consolidation et au développement de projets déjà en cours, devront être directement **liés aux priorités établies par les instances de concertation locales** (comités locaux dédiés à la réussite éducative et tables de concertation jeunesse reconnues par le CREVALE) OU à au moins un des sept déterminants de la persévérance scolaire priorités par la région :

1. Valorisation de l'éducation et encadrement parental (inclut la valorisation de l'ensemble des cheminements scolaires);
2. Autocontrôle et conduites sociales et comportementales;
3. Conciliation études-travail;
4. Sentiment dépressif (inclut stress et anxiété);
5. Estime de soi;
6. Rendement scolaire en lecture, écriture et mathématiques;
7. Motivation et engagement.

Type de concertation dédiée	Type de demande/projet	Période de réalisation	Durée du financement
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Tables de concertation jeunesse</li><li>▶ Comités dédiés à la réussite éducative</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Nouveau</li><li>▶ Consolidation et développement de projets en cours</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Projet estival</li><li>▶ Projet 12 mois en continu</li><li>▶ Projet année scolaire (ponctuel)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Un (1) an</li><li>▶ Deux (2) ans (projet collectif issu d'une concertation dédiée seulement)</li></ul>



## Quand?

Trois dates de dépôt sont possibles, en fonction de la disponibilité des fonds.

1. **16 février 2024** : projets estivaux seulement

### Périodes de réalisation

#### Projet estival

Les actions du projet se dérouleront de juin 2024 à août 2024.

2. **26 avril 2024** : projets année scolaire et 12 mois

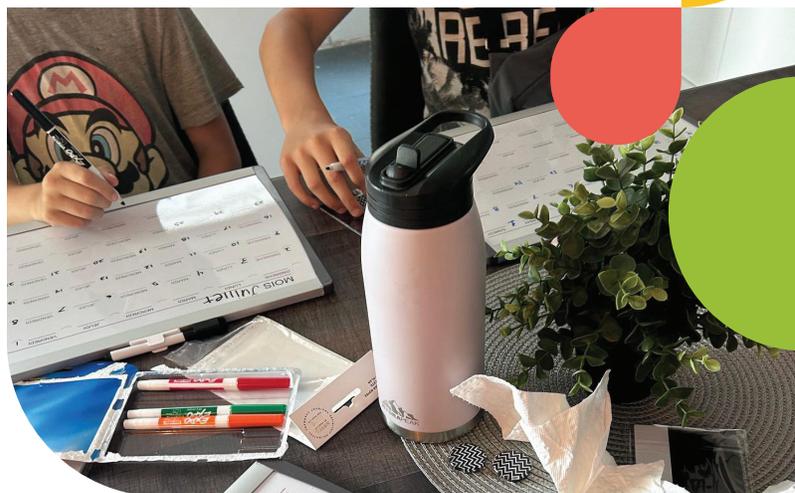
#### Projet 12 mois en continu

Les actions du projet se dérouleront en continu de juillet 2024 à juin 2025.

3. **1<sup>er</sup> novembre 2024** : projet ponctuel se terminant avant le 30 juin 2025

#### Projet année scolaire

Les actions du projet se dérouleront de septembre 2024 à juin 2025.



## Combien?

### Fonds volet local Lanaudière\*

2024-2025

2025-2026

551 828 \$

551 828 \$

\*Le montant maximal financé par projet est de 49 999 \$ par année.

## Rappel

Voici les documents électroniques qui devront être déposés au plus tard à 16 h selon les dates de dépôt mentionnées plus haut (l'utilisation des formulaires du CREVALE est obligatoire) :

- Formulaire de demande d'aide financière;
- Grille budgétaire détaillée;
- Lettre(s) confirmant la concertation avec un ou plusieurs établissements scolaires;
- Lettre(s) d'intention d'autres partenaires énonçant précisément leur contribution (s'il y a lieu);
- Résolution du conseil d'administration, d'établissement, municipal ou autre de l'organisation promoteur;
- Copie des lettres patentes ou de tout autre document constitutif officiel (premier projet avec le CREVALE), excepté pour les villes et municipalités.



Pour plus de renseignements, consultez le site [crevale.org/financement-de-projets](https://crevale.org/financement-de-projets) ou communiquez avec nous à [info@crevale.org](mailto:info@crevale.org)

Ensemble pour la réussite éducative dans notre région!

